



FLASH INFOS



ÉDITO

Prendre soin de ses animaux, de ses champs, produire du biogaz et en vivre : telles sont les dynamiques de chacun d'entre nous. Elles exigent un engagement fort, constant, quotidien.

En ces temps de turbulences, où les perspectives politiques restent floues, il nous faut construire une trajectoire bien plus ambitieuse que celle, attendue, des certificats de production de biogaz (CPB). Cette dernière permettra, rapidement je l'espère, de donner un avenir aux sites de cogénération en fin de contrat, mais aussi aux premières unités d'injection dont les contrats se terminent prochainement.

Souveraineté alimentaire, souveraineté énergétique, il est tentant de croire que ces deux drapeaux suffisent à porter nos sujets. Ils sont souvent mis en avant, et à juste titre. Le digestat est d'ailleurs un formidable moyen d'y parvenir. Mais la trajectoire que nous devons avoir à l'esprit est plus large : elle repose sur l'adaptation au changement climatique, le juste partage de la valeur du biogaz et la maîtrise de l'ensemble de ses composantes.

Notre Assemblée générale à Montauban en a été une illustration concrète. Elle a confirmé la solidité de notre réseau, la qualité des échanges et, surtout, la volonté collective d'avancer.

Vous pouvez compter sur l'accompagnement des associations régionales et sur la représentation portée par l'AAMF pour construire cet avenir. Mais plus que jamais, c'est aussi par le collectif, par le partage de vos données, de vos modèles et de vos retours d'expérience que nous serons en capacité de peser et d'ouvrir des perspectives. À nous d'agir, ensemble.

Jean-François DELAITRE, Président de l'AAMF

RETOUR sur les Rencontres nationales et l'Assemblée générale de l'AAMF

Les 25 et 26 mars derniers, les adhérents et partenaires de l'AAMF se sont réunis au Domaine de Montels, à Albi, pour deux journées riches en échanges, en contenus... et en convivialité ! La fréquentation a été un succès : 81 participants aux Rencontres nationales et 136 à l'AG.

Cet événement a été marqué par deux visites terrain particulièrement appréciées. La première, sur le site de Garonne Biogaz, a permis d'illustrer concrètement les enjeux d'exploitation et d'injection. La seconde, chez SAS FJM Environnement, a offert un retour d'expérience très intéressant sur la conversion d'une cogénération vers l'injection. Les temps en salle ont également rythmé ces journées : plénière, ateliers et interventions de partenaires (Verdivia, wAys, Arvalis, Filiance) ont nourri les réflexions, tandis que l'intervention de François Purseigle, Directeur d'AgroToulouse, a apporté un éclairage intéressant sur les dynamiques agricoles et sociétales.

L'Assemblée générale a constitué un temps fort de cet événement. Elle a permis de revenir sur une année 2025 marquée par une forte mobilisation du réseau, de valoriser les actions menées par l'AAMF et de partager les perspectives à venir pour la filière. Un moment toujours bienvenu pour prendre du recul, réaffirmer les priorités de l'association et renforcer la dynamique collective.

Au-delà des contenus, ces Rencontres ont une nouvelle fois confirmé la force du collectif AAMF. Les moments conviviaux ont favorisé les échanges entre adhérents, dans un esprit de partage et la bonne humeur.

Ces journées ont aussi été marquées par des temps forts en émotion : les remerciements adressés à Hélène (VAM), Annelise et Laetitia (Origami) pour leur engagement au service de l'association, ainsi que les hommages à Francis Claudepierre et François Trubert qui quittent le Conseil d'administration.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement.



Et dans un souci d'amélioration continue, nous vous invitons, si ce n'est pas déjà fait, à répondre à un court questionnaire de satisfaction en cliquant [ici](#). Nous tiendrons compte de vos remarques pour la prochaine édition. Merci !

PRISE DE PAROLE de nos adhérents

■ À l'occasion d'un reportage diffusé sur BFM TV, **Jean-François Delaitre**, Président de l'AAMF, a partagé son expérience d'agriculteur méthaniseur.



Installé depuis 12 ans, il souligne le rôle structurant de la méthanisation dans l'équilibre économique de son exploitation : la vente de biométhane représente aujourd'hui environ la moitié de ses revenus, avec un prix sécurisé sur 15 ans. Un atout majeur face à la volatilité des marchés agricoles. Il met également en avant l'autonomie apportée par le digestat, utilisé comme fertilisant naturel, permettant de réduire la dépendance aux engrais de synthèse. Dans un contexte de tensions sur les marchés de l'énergie, la méthanisation apparaît ainsi comme un véritable levier de résilience. Raphaëlle Nayral (GRDF) a rappelé le potentiel du gaz renouvelable, qui pourrait à terme couvrir une part significative des besoins énergétiques français.

D'autres adhérents ont parlé agriculture et méthanisation dans les médias : **Ophélie Beets** de SAS Envo 45 pour France 3 Centre-Val de Loire, **Stéphane Brabant** de Biostrevent Energie pour France 3 Hauts-de-France ou encore **Victor Rabier** de Méthagase sur France Info.

■ À l'occasion des **Journées Recherche & Innovation Biogaz & Méthanisation** (JRI 2026), organisées du 17 au 19 mars à Nancy, l'AAMF a été fortement mobilisée. Cet événement, qui met en lumière les derniers résultats de recherche en méthanisation, a rassemblé de nombreux acteurs de la filière (une synthèse sera prochainement disponible sur l'espace adhérent).

Plusieurs représentants de l'AAMF y ont contribué : **Florian Christ** (Méthachrist – 67, GT digestats AAMF) a marqué la table ronde introductive par un témoignage engagé sur son métier, **Baptiste**

Dubois (MD biogaz et MD CO₂ – 10) a présenté ses travaux sur le CO₂, tandis qu'**Hugo Kech** (AILE) a partagé les résultats du projet DIGES3, mené avec l'AAMF et Solagro, sur les émissions de gaz à effet de serre. **Adrien Perrier** (SAS de Briffontaines – 51, CA AAMF et Président AMGE) a également porté la voix des producteurs, notamment sur les enjeux économiques, et **Elsa Rouches** (animatrice biomasse AAMF) a participé activement aux échanges sur place et à l'évaluation scientifique des candidats en amont de l'événement. L'AAMF a par ailleurs été citée dans plusieurs projets portés par l'INRAE (PREDIGEM, Métha3G, etc.).

Dans son intervention, Florian Christ a insisté sur un enjeu central autour des digestats :

« *Aujourd'hui, nous savons que le digestat est une matière fertilisante efficace. Il est désormais acquis qu'il permet de réduire le recours aux engrais minéraux. En revanche, les marges de progrès portent sur les modalités d'épandage : le fractionnement, l'adaptation aux conditions pédoclimatiques, ou encore l'évolution des pratiques.*

Avec l'AAMF, l'AMGE, et le LEGTA d'Obernai, nous travaillons sur ces sujets essentiels pour mieux objectiver et valoriser nos pratiques. L'objectif n'est pas d'interdire, mais bien de progresser, avec une logique d'obligation de résultats plutôt que de moyens. »



Retrouvez la synthèse de l'événement et les présentations [ici](#).



RÉCEMMENT SUR LINKEDIN

Suivez l'actualité de l'AAMF sur sa page [LinkedIn](#)

🔙 Retour sur **Expobiogaz 2026** : deux journées riches d'échanges à Lyon.

Les 10 et 11 mars, l'AAMF était présente au salon Expobiogaz au sein du Village agricole, aux côtés de l'association régionale **ABA Agri Biogaz Avenir**. Pendant 2 jours, le stand a accueilli de nombreux visiteurs curieux d'en savoir plus sur la méthanisation agricole, le rôle de l'AAMF et les possibilités de collaboration avec les acteurs de la filière. Nous avons également eu le plaisir d'échanger avec **Jean-Luc FUGIT**, député du Rhône et président du Conseil supérieur de l'énergie. Défenseur d'un mix énergétique décarboné et diversifié, il a rappelé l'importance de la récente publication de la PPE pour donner de la visibilité à la filière et permettre d'avancer sur les prochaines étapes, notamment la trajectoire des CPB.

🗣️ L'AAMF était mobilisée dans plusieurs conférences avec des témoignages d'adhérents et d'experts sur :

- ◆ le BioGNV à la ferme ;
- ◆ l'intégration agronomique de la méthanisation dans les rotations ;
- ◆ les biodéchets et leur ancrage territorial ;
- ◆ l'intérêt agronomique des digestats ;
- ◆ le bilan GES des unités de méthanisation.

👏 Expobiogaz a aussi été un moment important pour les dynamiques régionales. L'association Agri Biogaz Avenir a tenu son Assemblée générale pendant le salon, avec l'élection de Raphaël Point à la présidence, succédant à **Nicolas ROBERT**, et l'arrivée de **Laureline Bes de Berc** comme animatrice. Plusieurs conventions régionales ont également été signées avec **NaTran** et **GRDF**.



🙏 Merci à la **Chambre d'agriculture du Rhône** et à la **Chambre d'agriculture de l'Isère** avec qui nous avons partagé le Village agricole pour ces échanges riches et conviviaux ! (cc **Enzo Casnici** et Emmanuel HUARD). Un grand merci aussi aux équipes de **GL events**, et en particulier à **Raphaël Goerens** et **Johanne Rousseau**, pour l'organisation de cet événement.

Deux journées qui confirment que la méthanisation agricole suscite toujours autant d'intérêt et de dialogue entre agriculteurs, partenaires et territoire. 🌱🚜

INAUGURATION du premier liquéfacteur de biogaz

SUBLIME Energie a inauguré le 10 avril, à Plélo (Côtes-d'Armor), sur l'unité Gazéa, son démonstrateur « Charlie », premier système au monde de liquéfaction du biogaz à la ferme.

Derrière cette innovation, il y a une histoire de terrain, de persévérance et de vision. Ce projet est l'aboutissement de près de dix années d'engagement portées par Alain Guillaume et sa fille Servane Lecollinet, pionniers de la méthanisation agricole en Bretagne. Ce projet doit aussi beaucoup à l'implication de Jean-Marc Onno, qui a su créer les liens nécessaires à son lancement. En liquéfiant le biogaz directement à la ferme, la solution permet de s'affranchir des réseaux gaziers et d'ouvrir la méthanisation à des exploitations jusqu'ici exclues : trop petites, trop éloignées ou confrontées à des investissements trop lourds. Le biogaz devient transportable, mutualisable et transformé en bioGNL pour la mobilité lourde, tout en valorisant le bioCO₂.

Lors de l'inauguration, de nombreux élus ont salué une avancée majeure pour les territoires. Tous ont souligné le rôle stratégique du biogaz pour renforcer la souveraineté énergétique, accélérer la décarbonation et créer de la valeur dans les exploitations agricoles. Des convictions qui résonnent particulièrement à l'heure où les équilibres énergétiques et agricoles sont sous tension.

Au-delà de la performance technologique, « Charlie » envoie un signal fort : celui d'une filière qui innove, qui s'adapte, et qui continue à se construire à partir des agriculteurs et des territoires.



TRACTEURS AU BIOGNV : des performances confirmées

Le développement des tracteurs roulant au bioGNV, comme le New Holland T6 Methane Power, franchit un cap. Une étude menée par l'AAMF et la FNCUMA, avec le soutien de l'ADEME, GRDF et NaTran, conduite entre 2023 et 2025, apporte des références concrètes issues d'essais et de retours terrain.

Sur le plan environnemental, le bioGNV présente un intérêt confirmé avec des analyses de cycle de vie favorables, renforçant son rôle dans la transition énergétique agricole et l'acceptabilité des projets de méthanisation.



D'un point de vue technique, les résultats sont globalement positifs, avec un bon niveau de satisfaction. De plus, les évolutions récentes (gamme T7) améliorent l'autonomie, le confort et la puissance. Les essais au champ confirment une efficacité comparable au diesel, avec de bonnes performances à forte charge, tandis qu'à faible sollicitation le rendement se dégrade. L'autonomie du T6 reste un point de vigilance (≈ 6 heures), ce qui le rend adapté à des usages comme le transport, avec des passages fréquents à la station.

Sur le plan économique, la compétitivité dépend fortement du coût de production du bioGNV. Celui-ci peut être optimisé en maximisant l'utilisation de la station (clientèle régulière) ou en maîtrisant les coûts des intrants du méthaniseur, etc. Dans une hypothèse de prix équivalent entre GNR et bioGNV, les coûts horaires du tracteur sont favorables sur des travaux lourds, malgré un surcoût d'achat d'environ 20 %. En revanche, si le prix du bioGNV est moins avantageux, ce surcoût n'est absorbé qu'avec un usage intensif, autour de 1 200 h/an (contre environ 600 h/an pour un tracteur diesel). Enfin, pour les travaux à charge partielle, la surconsommation observée ne permet pas d'atteindre un coût horaire compétitif.

En conclusion, le tracteur au bioGNV apparaît comme une solution pertinente sur le plan environnemental et techniquement viable. Son développement dépendra de la structuration de l'approvisionnement, de la maîtrise des coûts et d'un cadre incitatif. Pour les exploitations engagées en méthanisation, il constitue une opportunité concrète d'autonomie énergétique.

Retrouvez l'étude complète sur la [librairie ADEME](#)

FOCUS RÉGION : BRETAGNE

Notre tour d'horizon des associations régionales prend fin avec la Région Bretagne et l'interview de Jean-Marc Onno, Président de l'AAMB.



■ Peux-tu nous parler de ton parcours et de ce qui t'a conduit vers la méthanisation ?

Je suis issu d'une famille d'éleveurs spécialisés en production porcine depuis plusieurs générations. Avant de m'installer, j'ai passé un an en Allemagne puis travaillé huit ans comme technicien en organisation porcine. Cette expérience m'a marqué : j'y ai découvert une approche qui consiste à ne pas tout miser sur une seule production mais à chercher des complémentarités. Lorsque je me suis installé, la Bretagne faisait face à de nouvelles obligations liées à la gestion des effluents et à la pollution. Avec plusieurs collègues, nous avons décidé de prendre le problème à bras-le-corps en créant un site de compostage qui traitait à la fois des déchets verts de collectivités et les lisiers de douze exploitations. On a bénéficié des conseils des ACF et notamment de la famille Adam.

Cette première expérience m'a fait découvrir le monde du déchet et a conforté l'idée de développer d'autres activités en complément de l'élevage. La réflexion sur la méthanisation a débuté en 2007 avec l'appui de l'association AILE et de la Chambre d'agriculture. Notre projet de 120 kWé est passé en procédure d'autorisation en 2009 et mis en service en 2010. L'inauguration a rassemblé près de 3 000 personnes, preuve de l'intérêt local pour ce projet ! Depuis, l'activité s'est développée en produisant « 3,8 millions de kWh/an et en valorisant la chaleur, notamment avec un procédé de culture de champignons qui emploie aujourd'hui plus de 20 salariés en complément de l'élevage et des maisons des voisins. C'est devenu un véritable projet de territoire.

■ Comment est née l'Association des Agriculteurs Méthaniseurs Bretons (AAMB) ?

L'AAMB est née d'un besoin de proximité et de montée en compétences des agriculteurs méthaniseurs bretons. Au départ, nous avons plusieurs sujets techniques à travailler collectivement : la gestion du digestat, essentielle en Bretagne, ou encore les CIVE pour sécuriser la production et améliorer les performances des sites. Il y avait aussi une attente de la Région Bretagne, des Chambres d'agriculture qui souhaitaient disposer d'interlocuteurs identifiés sur le terrain. Après un premier travail engagé dans le cadre d'un G12E en 2017-2018, l'association a été officiellement créée en 2020. Nous regroupons aujourd'hui plus de 120 méthaniseurs sur les 180 sites en activité sur la région.

■ Quels sont aujourd'hui les grands objectifs de l'AAMB ?

Notre objectif principal est de faire progresser collectivement les sites en partageant les connaissances et les retours d'expérience. Nous organisons régulièrement des formations techniques sur des sujets variés : sécurité, électricité, durabilité ou encore intégration de nouveaux salariés. Nous travaillons également sur les évolutions réglementaires, par exemple autour de la directive RED III.

L'association est aussi un lieu d'échanges avec l'ensemble de l'écosystème de la filière. Nous avons ouvert nos travaux aux gestionnaires de réseaux, aux banques, aux assureurs, à l'ADEME ou encore aux coopératives. Ces partenaires participent à certaines réunions et apportent leur expertise. L'idée est de mettre tout le monde autour de la table pour partager les expériences et faire progresser les pratiques.

■ Quelles sont les spécificités de la méthanisation en Bretagne ?

La Bretagne a une trajectoire assez particulière. Historiquement, la région s'est d'abord développée autour de petites unités en cogénération, souvent directement liées aux exploitations agricoles et alimentées majoritairement par des effluents d'élevage.

Progressivement, le modèle a évolué vers l'injection, mais avec des installations qui restent généralement de taille modérée. Il est fréquent de voir des projets démarrer sous les 100 Nm³/h, puis évoluer une fois l'expérience acquise.

Beaucoup de projets sont portés par des collectifs d'agriculteurs, souvent quatre ou cinq exploitations qui mutualisent leurs ressources. Les effluents représentent encore 60 à 80 % des intrants, complétés par des CIVE. Cette dimension collective correspond bien à la culture agricole bretonne, où le travail en groupe est très ancré.

■ Comment vois-tu la complémentarité entre l'action régionale et celle portée au niveau national par l'AAMF ?

Les deux niveaux sont complémentaires. L'AAMF joue un rôle essentiel pour définir et défendre le cadre national de la filière. Au niveau régional, notre rôle est davantage de diffuser l'information, d'accompagner les producteurs et de faire remonter les réalités du terrain. En Bretagne, les adhérents ont bien compris l'intérêt de partager leurs données et leurs retours d'expérience. Ces éléments permettent ensuite aux représentants nationaux de défendre plus efficacement les intérêts de la filière.

■ Peux-tu nous donner des exemples d'actions dont l'AAMB est particulièrement fière ?

Je citerais trois actions.

La première est la formation tuteurée que nous organisons depuis près de neuf ans pour les nouveaux producteurs et les salariés de sites. Chaque session dure dix jours et rassemble entre 15 et 20 participants. Au total, plus de 120 personnes ont déjà été formées.

La deuxième est le travail mené avec la DREAL Bretagne pour capitaliser les données de fonctionnement des sites. Les producteurs ont accepté de partager leurs chiffres, ce qui a permis d'objectiver certains débats, notamment sur l'utilisation du maïs.

Enfin, nous avons récemment lancé un groupe de travail sur la contractualisation des certificats de production de biogaz (CPB) afin d'anticiper les évolutions du marché. L'objectif est de mutualiser l'expertise juridique et économique pour permettre à tous les producteurs de mieux comprendre ces nouveaux mécanismes.

■ Pour conclure, qu'est-ce qui te motive le plus dans cet engagement ??

Avant tout, le collectif. Une association ne peut fonctionner que si chacun accepte de dépasser son cas particulier pour travailler dans l'intérêt commun.

Le deuxième point est la prise en compte des spécificités territoriales. En Bretagne, nous défendons un modèle de méthanisation porté par les agriculteurs en continuité avec l'élevage et avec des unités de taille raisonnable.

Enfin, je dirais la résilience. Dans la grande majorité des cas, la méthanisation a permis de conforter les exploitations d'élevage et de sécuriser notre métier premier : produire pour nourrir la population.

Arrêts d'injection : un nouveau plateau dédié chez GRDF

Depuis mars 2026, GRDF a mis en place un plateau de supervision dédié aux arrêts d'injection, afin d'améliorer la prise en charge de ces situations sensibles pour les exploitants. Qu'ils soient liés à un incident technique, une non-conformité ou une intervention sur site, ces arrêts peuvent avoir des impacts directs sur l'exploitation et les recettes. L'objectif de ce nouveau dispositif est donc de gagner en réactivité, en lisibilité et en qualité de diagnostic. Les producteurs bénéficient désormais d'un interlocuteur dédié, assurant un suivi continu jusqu'à la résolution de l'incident.

Concrètement, les modalités de contact restent inchangées :

☎ **Service client Biométhane** : 08 06 06 29 29 (service gratuit + prix d'un appel)

Un choix spécifique « arrêt d'injection » permet d'être directement orienté vers l'équipe spécialisée. Pour faciliter le traitement, il est recommandé de se munir de son numéro de PCE et des principales caractéristiques techniques du site.

Cette évolution accompagne la montée en puissance de la filière et vise à sécuriser l'exploitation des unités en injection.

AGENDA

■ **4 mai (13h30-14h40) > HAUTS-DE-FRANCE** – Webinaire « Sécurité en méthanisation ». Thématiques : accidentologie / document unique & signalétique / protocoles (chargement-déchargement, permis feu, espaces confinés) / EPI. Infos et inscription : a.g.amhdf@outlook.fr

■ **22 mai (14h) > PAYS-DE-LA-LOIRE** – Webinaire « Focus salariés d'unité de méthanisation ». Thématiques : rémunération selon compétences / indexation des primes sur la performance de l'unité. Infos et inscription : hugo.kech@aile.asso.fr

■ **26 mai (11h) > OCCITANIE** – Webinaire « Avenir de la cogénération », en collaboration avec GRDF et Solagro Infos et inscription : clement.aamo@gmail.com

SALONS & autres événements

■ **29 mai > NATIONAL** - Webinaire : Quelles externalités de la méthanisation ? Focus sur les gaz à effet de serre. Organisé par le Club Biogaz de l'ATEE. Inscription [ici](#).

■ **23 au 25 juin > BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ** - Assises Européennes de la Transition Énergétique à Dijon (21). Infos et inscription [ici](#).

■ **30 septembre et 1^{er} octobre > PAYS DE LA LOIRE** - Assises nationales des déchets et de l'économie circulaire à Nantes (44). Infos et inscription [ici](#).

À DÉCOUVRIR SUR L'ESPACE ADHÉRENTS

Communications AAMF > Assemblées générales > 2026 Occitanie

- [Rapport d'activité](#)
- [Support AG](#)
- [Support Rencontres nationales](#)

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



VOS CONTACTS AAMF

Jean-François Delaitre (Président) : jfdelaitre@aamf.fr
Olivia Ruch (Directrice) : oruch@aamf.fr
Elsa Rouches (Animatrice Technique Agronomie Biomasse) : erouches@aamf.fr
Adrien Dain (Animateur Technique Valorisation Biogaz) : adain@aamf.fr
Coordinatrice des associations régionales (Maïna Le Roch) : maina.leroch@bretagne.chambagri.fr
Priscilia Traverso (Cheffe de projet) : ptraverso@aamf.fr

Rédaction : AAMF | Conception : Agence iCombrailles - Avril 2026